

# HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

## PRESTATIONS

HONORAIRES TTC<sup>1</sup> À LA CHARGE DU

### APPARTEMENTS

PRESTATION	Montant	Forfait	À la charge de
▶ Jusqu'à 200.000 €	200.000 €	Forfait de 10.000€	l'acquéreur
▶ De 200.001 € à 3.000.000 €	200.001 € à 3.000.000 €	5% TTC du prix de vente	l'acquéreur
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		

### MAISON / VILLA

PRESTATION	Montant	Forfait	À la charge de
▶ Jusqu'à idem appartements	idem appartements €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		

### LOCAL COMMERCIAL (MURS)

PRESTATION	Montant	Forfait	À la charge de
▶ Jusqu'à idem appartements	idem appartements €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		

### FONDS DE COMMERCE

PRESTATION	Montant	Forfait	À la charge de
▶ Jusqu'à idem appartements	idem appartements €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		

### TERRAINS À BÂTIR

PRESTATION	Montant	Forfait	À la charge de
▶ Jusqu'à idem appartements	idem appartements €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		
▶ De € à €	€ à €		

# HONORAIRES DE GESTION

## PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION

## HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

▶ Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	7.2% du montant quittancé charges incluses
▶ Locaux meublés	7.2% du montant quittancé charges incluses
▶ Locaux commerciaux	7.2% du montant quittancé charges incluses
▶ Locaux professionnels	7.2% du montant quittancé charges incluses
▶ Locations saisonnières	
▶ Biens ruraux	
▶ Terrains	
▶ Autres locaux (résidence secondaire, garage, entrepôt...)	sur devis
▶ Immeubles entiers	sur devis
▶ Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)	2.5% du montant quittancé charges incluses
▶ Prestations particulières (rédaction de bail, état des lieux, frais de dossier contentieux locataire, gestion des contrats d'assurance...)	Sur demande et devis <i>Consultez notre catalogue détaillé</i>

## LOCATIONS ACCESSOIRES À LA GESTION

## HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

<b>▶ Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)</b>		
- entremise et négociation		bailleur
- visite, constitution du dossier du locataire: rédaction du bail <sup>2</sup>	-12 € du m <sup>2</sup> habitable -12€ du m <sup>2</sup> habitable	bailleur locataire
- état des lieux location vide <sup>2</sup>	-3 € du m <sup>2</sup> habitable -3 € du m <sup>2</sup> habitable	bailleur locataire
- état des lieux location meublée <sup>2</sup>	-4 € du m <sup>2</sup> habitable -3 € du m <sup>2</sup> habitable	bailleur locataire
<b>▶ Locaux de droit commun</b>		
- négociation	1 mois de loyer HC	locataire
- état des lieux	inclus	
- rédaction de bail	inclus	
<b>▶ Locaux commerciaux</b>		
- négociation	10% période triennale	
- état des lieux	sur devis par huissier	
- rédaction de bail	sur devis par avocat	
<b>▶ Locaux professionnels</b>		
- négociation	10% période triennale	
- état des lieux	sur devis par huissier	
- rédaction de bail	sur devis par avocat	
<b>▶ Locations saisonnières</b>		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
- taxe de séjour		
<b>▶ Biens ruraux</b>		
- négociation		
- état des lieux		
- rédaction de bail		
<b>▶ Terrains</b>		
<b>▶ Autres locaux (garage, entrepôt...)</b>		

AHT IMMOBILIER  
SARL Pierre de Wattignies  
RCS Paris 490 755 212 00019  
carte transaction CPI:  
75012016000013171  
garantie GALIAN GF0000505280

AHT PARIS GESTION  
RCS PARIS 799 366 224  
Carte professionnelle  
CPI 75012018000037255  
Garantie GALIAN A92904840